ALERTE

Information dédiée aux élus des communes et des intercommunalités

Adm74 ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE

Fiscalité des ménages TH
Fiscalité des professionnels TF & CFE
Les actions prioritaires à mener en 2018

Dégrèvement de la taxe d'habitation, que faire ?
La révision des valeurs locatives des locaux professionnels
Avez-vous fait vos propositions de coefficients de localisations ?
Avez-vous vérifié les nouveaux éléments déclaratifs ?
Il est encore temps de s'en occuper !

Objectif de la réunion : permettre aux élus de comprendre les opportunités des exonérations de taxe d'habitation et celles de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (RVLLP) à l'échelle communale et intercommunale

Programme de la réunion :

La fiscalité locale des locaux d'habitation en 2018

- Dégrèvements de la taxe d'habitation : principes généraux
- Objectifs
- Conséquences
- Quelles actions à mettre en place ?

La Révision des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels (RVLLP) :

- Incidences pour les contribuables, exemples sur votre département
- Les coefficients de localisation
- Gestion de la ressource, erreurs de déclaratifs, de surfaces, de catégories …
- Un nouvel outil d'aménagement du territoire

Réunion d'information le mardi 24 avril 2018 de 17h à 20h
à la Communauté de Communes du Genevois
38, rue Georges de Mestral – 74 160 ARCHAMPS

Formulaire d'inscription ci-dessous

INSCRIPTION ICI